

Le Bistrot de Pays s'appellera L'Estanquet

L'eau était également au centre des débats lors du conseil municipal

Après avoir approuvé le compte rendu du dernier conseil municipal du 17 avril, Serge Carel et la majorité de ses conseillers (2 absents), approuvaient le projet de la convention qui sera signée avec les premiers gérants du "bistrot" qui doit ouvrir ses portes dans les prochains jours.

Les travaux avancent bien, les entreprises se sont succédé et chaque corps de métier a travaillé dans de bonnes conditions. "Presque tout est finalisé", soulignait le maire à l'issue de l'avant-dernière réunion de chantier. La redevance du loyer a été fixée au 5 de chaque mois. Après avoir lancé l'idée d'un nom pour ce nouvel établissement, les élus ont approuvé la proposition à savoir : "L'Estanquet".



Serge Carel, maire, se réjouit de voir aboutir ce joli projet pour la commune : un Bistrot de Pays qui permettra de dynamiser le cœur du village dans un cadre moderne et accueillant.

/ PHOTO M.G.

Samedi 14 juin aura lieu l'inauguration du Bistrot de Pays.

Les futurs gérants donnent rendez-vous à la population pour un apéritif dînatoire à la mi-juin pour officialiser leur installation. L'ouverture officielle a été quant à elle fixée au samedi 14 juin.

Ensuite le conseil était informé que deux personnes avaient postulé suite à la demande d'emploi saisonnier pour l'été. Il a été retenu l'embauche de Gilles qui avait déjà travaillé

l'an passé et dont le travail avait donné toute satisfaction.

► PRÊT RELAIS

Le maire précise que ce prêt est là comme une sorte de confort pour le financement de certains dossiers, même si les finances de la commune sont saines. Un prêt de 60 000 euros a été sollicité auprès de la Banque postale dont le taux d'intérêt (1,98%) était intéressant par rapport aux deux autres banques interrogées.

► LES DOSSIERS EN COURS

Une réunion de travail est programmée demain à 20h30 et concernera uniquement le quartier « La Condamine ».

Le maire informe de l'achat

de 5 cartes Sim pour la télégestion de l'eau. Un contrat a été signé avec Bouygues pour un abonnement de 3€/mois/carte. Cela concerne quatre bassins et le secrétariat. Un dossier subventionné par l'Agence de l'eau. Le logiciel donnera l'état des quatre bassins Garces, Condamine-Bas, Condamine-Haut et Tarelle, ce qui sort les variations selon les heures. Deux élus devraient être nommés pour s'occuper des contrôles. "La Seerc paramètre tout. En cas d'anomalie nous serons informés par SMS. Ceci est l'aboutissement d'un travail de nombreuses années, nous avions été élus pour cela", souligne le maire. En ce qui concerne le remplacement du chauffage de

l'église, des études vont être encore approfondies pour ne pas faire n'importe quoi et faire en sorte qu'à moindre coût l'édifice soit chauffé lors des différents offices, concerts, obsèques... L'actuel chauffage au fuel est devenu trop onéreux.

► RYTHMES SCOLAIRES

"Après une réunion avec Martial Liboa coordinateur à la CCDB, les points de vue divergent, explique l' élu. Une réunion était d'ailleurs organisée mardi dernier à l'école de Barras (double gestion) en présence du corps enseignant. On est une école à part avec Barras et nous avons aussi à tenir compte des transports scolaires".

M.G.

Quelques demandes de propriétaires

Parmi les courriers arrivés en mairie, celui d'un propriétaire qui se plaint de surplus d'eau du canal sur son terrain. Il ne peut donc poursuivre ses travaux. L'ASA étant en sommeil, des élus vont se rendre sur place pour faire un état de la situation et relancer les adhérents de l'ASA (l'AG 2013 n'a pas eu lieu). "Cela devient la responsabilité de la commune, si il n'y a pas de solution possible, l'eau sera coupée et les riverains n'auront plus accès à ce canal pour l'arrosage de leurs biens", constate un propriétaire. Un autre demande l'installation d'un compteur jardin. Le maire exprime son désaccord: "Tout ce qu'on a fait dans l'ancien mandat n'aura servi à rien. Si on accepte, cela ouvre une porte. C'est un problème de principe d'éthique, ici en Haute-Provence l'eau est un sujet délicat et une richesse à ne pas négliger."

Une subvention "fonds de solidarité"

Serge Carel évoquait la demande de subvention FSL (fonds de solidarité locale) pour un montant de 15 000 € subventionné à 60 %. Lors du mandat précédent, le FSL avait permis d'acheter un tracteur, la mise en place de la passerelle, l'achat d'un fourgon et des tentes pour le comité des fêtes.

Actuellement la dotation 2013 est en suspend pour le projet du local technique (le fait d'avoir fait l'étude du sol doit permettre de justifier le début des travaux pour l'obtention de la subvention accordée).

Pour le projet 2014, le conseil municipal vote le projet évoqué, à savoir casser la rampe qui conduit à la salle multi-activités, reprofiler le parking handicapé, le goudronnage, soit un devis proposé d'un montant de 11 147 € (35 % à la charge de la commune).